



BIOPLAST® Roto 5 W01

Agrément SPW 2020/01/023/A

Données techniques de base

La station BIOPLAST® Roto 5 W01 est dimensionnée pour le traitement d'eaux usées domestiques correspondant à 5 équivalent-habitant (EH), selon les caractéristiques standard suivantes :

- 0,90 m³/ jour (à raison de 150 litres/EH/jour)
- 135 g DCO/EH/jour
- 60 g DBO5/EH/jour
- 90 g MES/EH/jour
- 10 g N/EH/jour
- 2 g P/EH/jour

Performances épuratoire

Procédé testé selon protocole CE norme EN 12566-3+A2 ;
 Procédé testé selon conditions sollicitantes suivant protocole VEOLIA (*) ;
 Procédé testé en conditions hivernales sévères ;
 Procédé testé sous fortes variations de charges saisonnières (*).

(*) Résultats disponibles sur <http://www.epur.be>

Rejets conformes aux exigences de l'AGW 01.12.2016	
DBO5	≤ 50 mg/l (*)
DCO	≤ 160 mg/l (*)
(*) Sur un échantillon ponctuel	

Composition du poste

Station composée de 1 cuve en polyéthylène rotomoulé

- Classe de trafic : A15
- Étanchéité des tuyauteries IN et OUT assurée avec le corps de cuve par des joints caoutchouc à lèvres, tous positionnés au-dessus du fil d'eau.
- Tampon de visite en PEHD fourni, face visible larmée, avec système de verrouillage. Résistance : charge ponctuelle 150 kg
- Rehausses : en option

Détails des étapes de traitement

Volume utile : 7,2 m³

Diamètre extérieur : 250/220 cm

Hauteur hors tout : 220 cm

Hauteur entrée : 188 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Hauteur sortie : 181 cm sous la génératrice inférieure du tuyau

Diamètre des tuyauteries entrée et sortie (non fournies) : 110 mm

Ouverture de visite : 79 x 79 cm

Poids de la cuve : 350 kg

Nombre d'anneaux de levage : 2 anneaux

- | | |
|-------------------|--|
| 3 compartiments : | Pré-décanteur |
| | Réacteur biologique |
| | Post-décanteur équipé d'un cône de décantation |

Cloisons mécanosoudées en PEHD

Coude d'entrée siphon anti-refoulement et Té de sortie Ø160/110 mm anti transfert de surnageants avec dispositif de dépressurisation et de prélèvement.

Réacteur biologique

Lit fixe PEHD 100 m²/m³ conforme à la norme NBN EN 12255-7 de forme tubulaire verticale, Ø ouverture de 50 mm, sans ailettes.

Lit tubulaire vertical ordonné, ajouré en losanges sur pointes, totalement immergé, les espaces tubulaires étant libres de tout encombrement afin d'éviter tout risque de colmatage. La surface en PEHD inaltérable est traitée pour assurer une rugosité d'accrochage de la biomasse.

Aérateurs tubulaires à membrane EPDM micro-perforée placés sur un dispositif d'extraction en acier inox permettant un remplacement éventuel à l'identique, aisé, sans nécessiter de vidange et sans dépose de l'ensemble du réacteur biologique.



Surpresseur

Type de surpresseur : surpresseur électromécanique linéaire à double membrane

Modèle : HP60 ou similaire

Puissance installée : 51 W

Ampérage nominal : 0,6 A

Niveau sonore : 35 dB

Dimensions : L = 23,5 cm; H = 19,6 cm; l = 18 cm

Protection électrique et alarme : arrêt automatique du surpresseur en cas de défaut électrique, surchauffe ou membrane défectueuse et signalisation par alarme sonore via le boîtier de régulation et de centralisation des défauts.

Recirculation des boues

Dispositif : Canne air lift permettant la reprise des boues sédimentées du post-décanteur vers le décanteur primaire. Canne composée d'un tube PVC PN 16 - 25 mm alimentée en air par tube CRISTAL 10 mm pré connecté.

Régulation : intégré au boîtier de régulation et de centralisation des défauts.

Tuyau d'alimentation en air

Tuyau flexible annelé type AZUR Ø 20 mm vers le réacteur biologique

Tuyau flexible type CRISTAL Ø 10 mm vers la canne Airlift

Longueur standard : 20 m, allonge possible jusqu'à maximum 40 m de tuyauterie.

Boîtier de commande

Boîtier de régulation et de centralisation des défauts

Alimentation électrique minimum requise : monophasé 230 V - 16 A

Alarme sonore de défaut de fonctionnement

Prescriptions de pose

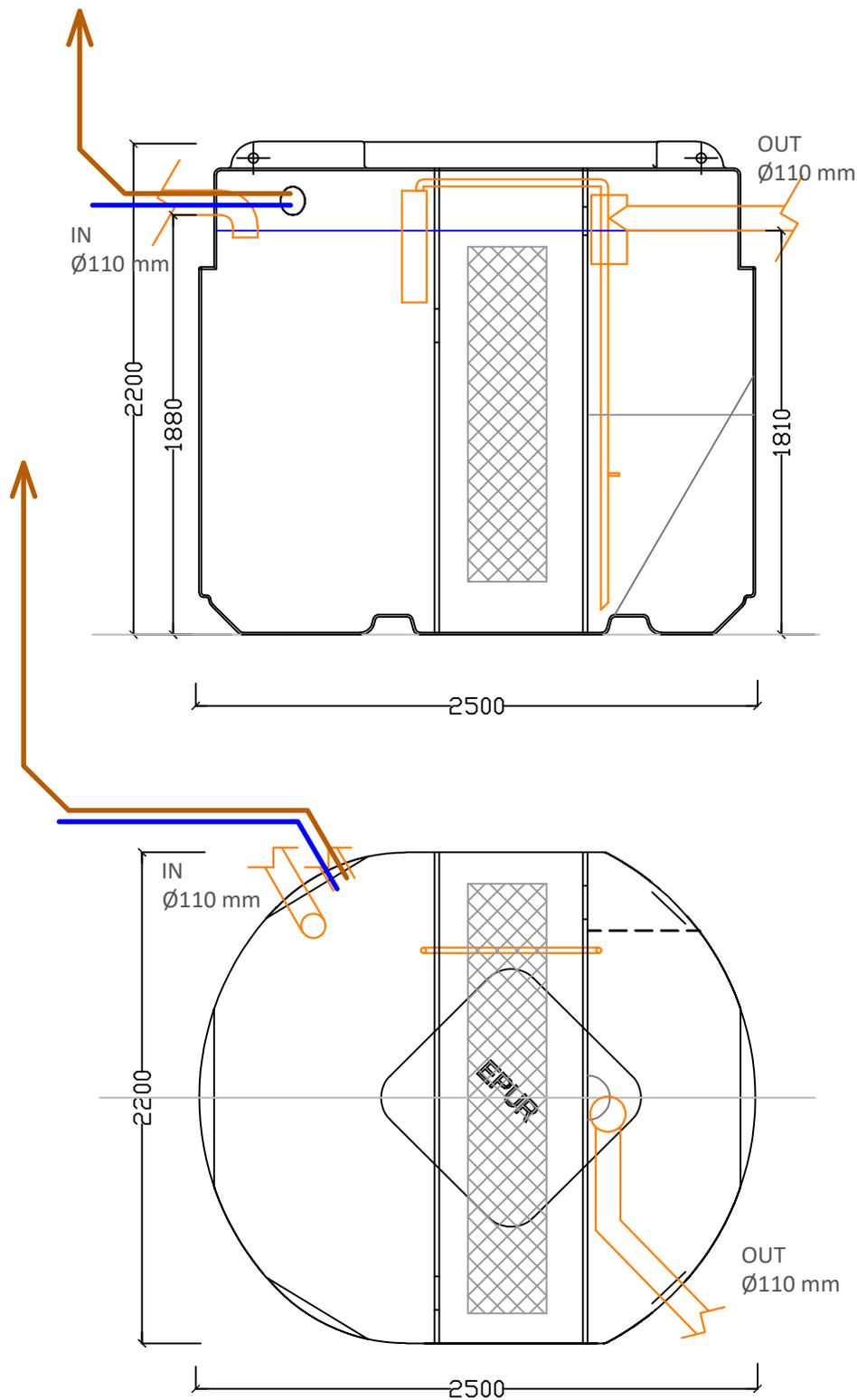
Voir « Guide de mise en œuvre et d'exploitation » disponible sur demande.

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'œuvre et/ou du Maître d'ouvrage.

IMPORTANT

**Station d'épuration destinée au traitement des eaux usées domestiques à l'exclusion des eaux de pluies et/ou de ruissellement.
Station conforme à la norme Station conforme à la norme NBN EN 12566-3 + A2**





Dimensions en mm

Ecart recommandé autour de la cuve : 50 à 70 cm

Ouvertures de visite : 79 x 79 cm - rehausses **en option**

Prescriptions de pose et ventilation : voir guide de mise en oeuvre

Tuyaux PVC égoutage diam. 110 mm pour le raccordement hydraulique de la cuve (non fournis)

Gaine souple 110 mm munie de tire-fil pour le passage des tuyaux d'alimentation en air du réacteur biologique et de l'Airlift, placée entre le local technique et la réservation prévue dans le corps de cuve

Etude pédologique, implantation géographique et altimétrique, nappe phréatique et zone inondable, tout comme toutes autres contraintes et dispositions d'implantation particulières sont exclusivement à charge et de la responsabilité du Maître d'oeuvre et/ou du Maître d'ouvrage.



Quai Timmermans 44 • B - 4000 Liège | Tel +32.4.252.98.70 | www.superplastic.be

SUPERPLASTIC

Kingspan

EPUR

Bioplast® Roto 5 W01

Agrément SPW 2020/01/023/A

Capacité maximum : 5 EH

Implantation et coupe

Révision :

Edition : 26/01/2021

Propriété EPUR, tous droits réservés
Reproduction, même partielle, interdite